Zeitschrift: Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della populazione, protezione dei beni culturali

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 50 (2003)

Heft: 4

Artikel: Andreas Koellreuter : président de la Commission télématique

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-369706

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

AVIS

La protection de la population au Comptoir suisse

OFPP. Manifestation annuelle fort attendue, le Comptoir suisse de Lausanne aura lieu cette année du 19 au 28 septembre. Avec, comme invité, le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports, qui dévoilera ses multiples facettes. Des présentations sont prévues dans la halle d'exposition mais aussi en plein air. Une journée consacrée à la protection de la population verra la participation des organisations partenaires du canton de Vaud.

Dans notre prochaine édition, nous indiquerons à nos lecteurs comment recevoir des entrées gratuites. □

Andreas Koellreuter: président de la Commission télématique

Plate-forme de coordination en matière de télécommunication à la disposition des autorités et des organisations chargées du sauvetage et de la sécurité, la Commission télématique entrera en fonction le 1er juillet prochain. Le Conseil fédéral a nommé à la présidence de ce nouvel organe le conseiller d'Etat Andreas Koellreuter, qui quitte le gouvernement de Bâle-Campagne à la fin juin.

Dans le contexte général de la politique de sécurité, les réformes de l'armée et de la protection de la population ne sont pas sans effets sur ce qu'on appelle les domaines coordonnés. Ainsi le 1er juillet 2003, l'actuel organe de «Coordination des transmissions dans le cadre de la défense générale» devient la «Coordination télématique» dotée d'un secrétariat rattaché à l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP).

Nommé à la présidence de cette commission par le Conseil fédéral, Andreas Koellreuter quittera au 30 juin le gouvernement de Bâle-Campagne, où il était en charge de la justice, de la police et des affaires militaires. Ayant assuré la direction du projet «Protection de la population» à l'échelon fédéral, Andreas Koellreuter est un excellent connaisseur des questions liées au sauvetage et à la sécurité. Dans ses nouvelles fonctions, il remplacera l'actuel préposé du Conseil fédéral à la coordination des transmissions dans le cadre de la défense générale, le divisionnaire Edwin Ebert.

Un interlocuteur unique

Grâce à la réunion du secrétariat de la Commission télématique et de celui de POLYCOM au sein de l'OFPP, les partenaires internes et externes à l'administration fédérale disposent désormais d'un interlocuteur unique pour toutes les questions relevant de la télématique. La mise en place et l'exploitation du système POLYCOM, le réseau radio de sécurité de la Suisse, compteront parmi les tâches centrales qui occuperont ces organes au cours des prochaines années.

Communiqué de presse du DDPS du 25 juin 2003

ÉVALUATION DU TEST DES SIRÈNES 2003

En cas de coup dur, les sirènes sont prêtes

OFPP. Les 7500 sirènes qui parsèment le territoire suisse sont, dans l'ensemble, en très bon état. Lors du test des sirènes 2003, 97% des sirènes fixes et 98% des sirènes mobiles ont parfaitement fonctionné.

Chaque année, le premier mercredi du mois de février, le fonctionnement des sirènes est testé sur l'ensemble du territoire suisse. Le 5 février 2003, 7149 sirènes sur 7551 ont été testées. Les résultats de l'évaluation des tests sont probants: seules 135 sirènes fixes sur 4391 (3%) et 44 sirènes mobiles sur 2758 (1,6%) ont montré des défaillances. Selon l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP), ces chiffres correspondent à ceux des années précédentes. L'examen des pannes subies par les sirènes fixes donne les résultats suivants: dans 51 cas, le problème vient de la sirène elle-même, dans 16 cas de l'alimentation et dans 30 cas de la télécommande. Onze sirènes mobiles ont présenté des défectuosités sur l'appareil lui-même et 15 autres n'ont pas fonctionné à cause d'un problème d'alimentation. Pour les 56 autres cas, on ne dispose pas de données suffisamment précises.

Eliminer les défauts sans délai

L'art. 11 de l'ordonnance sur la protection civile stipule que les communes doivent veiller à ce que les systèmes d'alarme soient opérationnels en permanence. Les défauts affectant les sirènes ou les télécommandes doivent être éliminés dans les plus brefs délais. Le contrôle annuel suivi de la réparation immédiate des pannes sont les conditions nécessaires pour atteindre un haut niveau de qualité.

Test de l'alarme-eau

Dans plusieurs cantons abritant des barrages, l'alarme-eau a été testée le même jour. L'OFPP salue cette initiative qui permet d'informer la population à une seule reprise par le biais des médias. Des instructions concernant l'exécution du test des sirènes seront publiées l'année prochaine. □